



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Culture

*Commission nationale des programmes  
de l'enseignement musical*

# LECTURE/DECHIFFRAGE GUITARE

Division supérieure

**Mai 2011**

**Compétences souhaitées  
Programme d'étude  
Programme d'examen**

**La Commission nationale des programmes :**

au 1<sup>er</sup> janvier 2011

Président : M. Marc Jacoby

Commissaire à l'enseignement musical : M. Pol Schmoetten

Membres effectifs :  
Mme Colette Flesch  
M. Fred Harles  
M. Marc Juncker  
M. Fernand Jung  
M. Paul Scholer  
M. Adrien Théato

Membres suppléants :  
Mme Mireille Colbach-Cruchten  
M. Steve Humbert  
M. Gilles Lacour  
M. Paul Origer  
M. Blaise Stélandre  
M. Marc Treinen  
M. Alain Wirth

**Le groupe de travail « Déchiffrage » :**

Président : M. Fred Harles

Membres :  
M. Anatole Belikov  
M. Francesco Civitareale  
M. Guy Conter  
M. Carlo Pettinger  
M. Thomas Reuter  
M. Jeannot Sanavia  
M. Blaise Stélandre  
M. Adrien Théato  
Mme Françoise Wiltgen-Béasse

## **COMPETENCES SOUHAITEES SPECIFIQUES**

- Mise en pratique des formules rythmiques apprises en FMS
- Reconduire les compétences souhaitées du niveau moyen.
- Initiation à l'écriture de la musique contemporaine.

## **PROGRAMME D'ETUDE**

- **Rythmique :**

Ajouter les mesures asymétriques composées

Insister sur le travail des syncopes (simples et composées régulières, simple et composées irrégulières et mixtes)

- **Tonalités :**

Toutes les tonalités Majeures et mineures (avec altérations accidentelles)

Atonalités etc....

## **PROGRAMME D'EXAMEN**

- **2 lectures à vue préparées**  
(1 lecture technique et 1 à caractère expressif)
- **1 lecture à vue préparée**  
(1 lecture avec la 6<sup>ième</sup> corde en ré ou un accompagnement d'une œuvre avec p.ex. la mandoline ou le piano)

Le temps de préparation (approprié) pour la lecture sera fixé par le président du jury le jour même.

Concernant la préparation, le candidat sera isolé dans une salle de préparation et ne bénéficiera d'aucune aide extérieure.

De plus, la pratique à l'instrument du texte musical sera prohibée pendant la phase de préparation.